

# S'INITIER A LA FISCALITE DES ENTREPRISES

## OBJECTIF DE LA FORMATION

S'initier à la fiscalité des Entreprises en matière de détermination du Résultat Fiscal, Taxe sur la Valeur Ajoutée, Taxe Professionnelle et les relations avec l'Administration.  
Comprendre le langage fiscal de base.  
S'initier aux techniques et principes fiscaux les plus usuels.

## A QUI PROFITERA LA FORMATION

Aux chefs d'entreprises et leurs proches collaborateurs.

## CONTENU

### Imposition des bénéficiaires de L'Entreprise :

- ® Examen des régimes d'imposition en France
- ® Présentation de l'Impôt sur les Sociétés, approche des différences avec les Bénéficiaires Industriels et Commerciaux.
- ® Période d'imposition
- ® Obligations légales de l'Entreprise
- ® Liquidation et paiement de l'impôt.

### Détermination du Résultat Fiscal : règles communes aux deux régimes d'imposition français

- ® Liaison avec la comptabilité, charges déductibles/produits imposables
- ® Plus ou moins values professionnelles
- ® Détermination du résultat imposable
- ® Imposition du résultat global

### Taxe sur la Valeur Ajoutée : ( TVA )

- ® Mécanismes de base, régimes d'impositions.
- ® Obligations de l'Entreprise
- ® Fait générateur et exigibilité
- ® Régime des déductions
- ® Mécanismes principaux de la TVA intra-communautaire.

### Les principales taxes annexes dues par l'Entreprise :

- ® Taxe Professionnelle
- ® Taxe sur les Véhicules de sociétés.
- ® Taxes basées sur les salaires

## METHODE

Ces trois jours sont animés par un expert comptable.  
La démarche est la suivante : étude des règles fiscales et entraînement à partir de cas pratiques .

## INTERVENANT

Un expert comptable diplômé.

**Inscription** : forfait 3 jours ou 6 après-midi : 1.030 euros HT.

*Cabinet SOCIC Rés. du Parc-Bât B2-Square Warwick-05100 Briançon  
Téléphone : 04 92 21 18 37 Fax : 04 92 21 51 41- email : INFO@SOCIC.fr  
Organisme de formation n° : 93050044705  
Site Internet : <http://www.Socic.fr>*